



CONCOURS AQUITAIN de DANSE

Samedi **25 février 2023**
Dimanche **26 février 2023**

Le Cube

Complexe de la Junca Chemin de Cadaujac
33140 VILLENAVE D'ORNON

Organisée par l'association **Présence** en partenariat avec la ville de **Villenave d'Ornon**

REGLEMENT DU CONCOURS :

Article 1

L'association Présence, en partenariat avec la Ville de Villenave d'Ornon, organise un concours de danse, ouvert aux amateurs et pré-professionnels, filles et garçons, les **samedi 25 et dimanche 26 février 2023**, dans la salle Le Cube, Complexe de la Junca, Chemin de Cadaujac à Villenave d'Ornon.

Ce concours a pour but de promouvoir la danse et de créer une émulation au niveau des danseurs.

Ce concours est prévu sur deux jours :

L'ordre de passage des catégories et disciplines sera communiqué après clôture des inscriptions.

Article 2 : LE JURY

Le jury sera composé de professionnels de la danse. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

*** Précisez si vous êtes en école de formation (10h de formation par semaine)**

Pour les candidats solo, l'âge pris en compte est celui que le candidat aura au 1^{er} janvier 2023.

Pour les groupes et duos, tous les âges sont acceptés et peuvent être mélangés.

Danse classique (solo) :

<u>Niveau débutant de 8 à 10 ans*</u> (sur 1/2 pointes) La variation devra être composée au minimum des pas suivants : pas de basque, glissade, temps lié, changements de pied, relevés, échappés sautés, 1/2 tour en dehors, un assemblé soutenu arrêté...	
<u>Niveau préparatoire de 10 à 12 ans*</u> (sur 1/2 pointes) Les élèves doivent pratiquer tous les pas du niveau débutant ainsi que : Un tour en dehors, sissone, arabesques, ballotté, temps levé, temps de valse, déboulés, piqué...	
<u>Niveau élémentaire de 12 à 14 ans*</u> (sur 1/2 pointes) Un tour en dehors, un tour en dedans, jeté, petits sauts, déboulés, piqué...	
<u>Niveau moyen 1 de 14 à 16 ans*</u> (sur 1/2 pointes) Deux tours en dehors, un tour en dedans, grand jeté, petite batterie, brisé, entrechat trois de volé, temps de pointes, piqué...	<u>Niveau moyen 2 de 14 à 16 ans*</u> (sur pointes) Un tour en dehors, un tour en dedans, grand jeté, petite batterie, brisé, entrechat trois de volé, temps de pointes, piqué...

Niveau supérieur de 16 à 25 ans* (sur pointes)

Deux tours en dehors et en dedans, relevé arabesque, attitude, développé...

Niveau pré-professionnel de 16 à 25 ans* (sur pointes)

Variations du répertoire classique en dehors des variations protégées (Forsythe, Balanchine, Lifar.)

Pour les niveaux débutant, élémentaire, moyen et supérieur, les élèves peuvent choisir d'exécuter les pas à leur convenance tout en respectant les pas imposés. Les variations ne respectant pas le niveau des élèves seront sanctionnées.

Danse jazz et danse contemporaine (solo) :

* **Précisez si vous êtes en école de formation**

Individuel enfant de 8 à 12 ans - débutant Individuel enfant de 12 à 14 ans - élémentaire Individuel adolescent de 14 à 16 ans - moyen Individuel adulte de 16 à 25 ans - supérieur

Danse duo – groupes (à partir de 3) :

Le nombre de place est limité.

L'originalité de la chorégraphie sera déterminante dans l'attribution du prix.

TENUES VESTIMENTAIRES

Les costumes sont acceptés à condition de voir les bras et les jambes pour les solos.

Costumes libres pour les duos et les groupes.

CONDITIONS TECHNIQUES

Il n'y aura pas de prise de plateau.

Mesures utilisables du plateau : 8m de profondeur x 12m de large.

Article 4

Les variations individuelles ne doivent pas dépasser 1 minute 30 à 2 minutes, 3 minutes pour les duos et 4 minutes pour les groupes. Tout dépassement sera ÉLIMINATOIRE.

Chaque candidat – solo, duo, groupe – doivent fournir un enregistrement musical de très bonne qualité (mp3, wav) [n°candidat-nom-discipline-niveau-solo] [n°candidat-nom école-professeur-discipline-groupe/duo].

Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais enregistrement peut pénaliser les candidats. Les musiques seront envoyées après la clôture des inscriptions.

Tout enregistrement défectueux sera éliminatoire (bien enregistrer en début de plage).

Article 5 : NOTATION

Les notes seront attribuées de 0 à 20.

Note technique : 0 à 10

Note artistique : 0 à 10

Article 6 :

Tous les candidats devront être présents aux lieux et heures indiqués sur la convocation, munis d'une pièce d'identité.

Tous les détails concernant le déroulement des épreuves seront précisés sur la convocation.

Article 7 : PRIX ATTRIBUÉS

Des prix seront attribués. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner certaines récompenses (niveau insuffisant).

En cas d'exaequo le prix sera partagé.

Article 8 :

Les films et les photographies personnels sont strictement interdits lors du concours.
Concours tout public, l'entrée est de 10 € par personne pour 1 ou 2 jours de concours.
En vente par correspondance ou le jour du concours.

Article 9 :

Les concurrents n'ont aucun droit sur les photos-vidéos réalisées pendant le concours.

Article 10 :

Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice corporel ou matériel envers les candidats, tant au cours des épreuves qu'au cours de déplacements occasionnés par le concours. Les candidats et les accompagnateurs doivent s'assurer eux-mêmes.

Renseignements à compléter en ligne en joignant les pièces demandées (photo d'identité+ carte d'identité + autorisation pour les mineurs)

DROIT D'INSCRIPTION (Les inscriptions se feront en ligne.):

Tarifs :

- * 35 euros pour chaque discipline en individuel
- * 40 euros pour chaque discipline en duos
- * 45 euros pour les groupes

RENSEIGNEMENTS :

06 66 00 91 03

alberghic@gmail.com

www.associationpresence.fr